



Le Bourg Nouveau
3 rue des Orchidées
35650 LE RHEU

Tél : 02 99 32 46 00

Commission Sportive

Le Rheu, le 12 septembre 2022

Aux équipes masculines et féminines
du championnat régional 2022/2023

Objet : Championnat régional, transmission et saisie des résultats

Pièce jointe : Procédure de saisie.

Madame, Monsieur,

La Ligue a adopté le principe de **la saisie des résultats du championnat par équipes dans leur intégralité par le Club recevant**. A savoir :

- le score, par exemple : 8-6 ;
- le détail de la feuille de rencontre en saisissant les parties générées dans la rencontre ;
- **à partir de la saison 2021-2022, la saisie du détail des manches est obligatoire.**

La Commission Sportive Régionale a fixé les modalités suivantes :

- **le score est à saisir dès le dimanche soir avant 20h30**
- **le détail de la feuille de rencontre est à saisir pour le lundi minuit (la procédure est jointe avec le présent courrier).**
-

Un oubli de saisie sera sanctionné d'une amende de 30 €.

Cela ne vous dispense, en aucun cas, de transmettre **la feuille de rencontre** à la Ligue pour vérification.

Vous ne recevrez plus de feuilles de rencontres par courrier. Un exemplaire informatique de cette feuille vous sera envoyé par mail en début de saison, charge à vous de l'imprimer.

Toutefois, afin d'assouplir cette règle, de nouvelles dispositions ont été mises en place :

- **si la feuille de rencontre est saisie sur GIRPE, il n'est plus nécessaire d'en envoyer un exemplaire à la ligue**
- **si la feuille de rencontre est remplie manuellement, le club devra en envoyer un exemplaire à la ligue soit par mail au format PDF (en scannant le recto et le verso de la feuille), soit par courrier dès le lundi suivant la rencontre. En cas d'envoi par courrier, c'est le cachet de la poste qui fera foi pour l'application d'une éventuelle amende.**

Le non-respect de cette règle sera sanctionné d'une amende de 8 €.

Je rappelle que la saisie des résultats du championnat par équipes dès la fin des rencontres, permet à chacun de suivre l'évolution du championnat dans les plus brefs délais à l'aide des moyens modernes que la société met maintenant à notre disposition. Elle permet également à la presse régionale, tenue par des impératifs de bouclage, d'exploiter ces résultats et nous ne pouvons que nous en réjouir.

C'est grâce à la collaboration de chaque Club que ceci sera rendu possible, soyez-en remerciés.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir respecter ces directives et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président de la C.S.R.
Michel KERISIT

Copies : Conseil de ligue LBTT ;
Responsable CRA ;
Michel LOMENECH, Responsable du Championnat ;
Patrick EVENO, Responsable adjoint du Championnat ;
Présidents de CSD ;
Secrétariat de la Ligue.